

## **L'Union Financière et Industrielle Liégeoise, acteur mal connu du capitalisme liégeois et wallon au XXe siècle**

**Auteur :** Hella, Guillaume

**Promoteur(s) :** Geerkens, Eric

**Faculté :** Faculté de Philosophie et Lettres

**Diplôme :** Master en histoire, à finalité approfondie

**Année académique :** 2020-2021

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/13263>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

ERRATA : L'Union Financière et Industrielle Liégeoise, acteur mal connu du  
capitalisme liégeois et wallon au 20e siècle

	Au lieu de ...	Il faut lire ...
Note générale	union financière	Union financière
Page 1	c. 1978-1983, la deuxième vague	c. 1978-1983 : la deuxième vague
Page 1	4. (...) Analyse des stratégies d'influence économique de l'actionnariat appliquée à l'U.F.I.	4. (...) Analyse des stratégies d'influence économique de l'actionnariat <b>appliquées</b> à l'U.F.I.
Page 3	Il s'agit d'une banque mixte, filiale de la Société Générale de Belgique et de la banque Nagelmackers, accompagnés d'autres partenaires mineurs.	Il s'agit d'une banque mixte, filiale de la Société Générale de Belgique et de la banque Nagelmackers, <b>accompagnée</b> d'autres partenaires mineurs.
Page 3	(...) « de faire contrepoids à l'influence de certains établissements financiers locaux ou de la capitale qui passent pour avoir des attaches allemandes ».	<b>Ajout de la référence.</b> Archives Carton de Wiart, AGB, lettre à van de Vyvere, 25 octobre 1917 cité par BRION R., <i>La Société générale et la Belgique : 1822-1997.</i> , Anvers, Fonds Mercator, 1998, p. 238.
Page 3	La thématique de ce mémoire s'organise autour de l'influence que possède cette société sur le tissu économique liégeois et wallon.	La thématique de ce mémoire s'organise autour de l'influence que possède cette société sur le <b>tissu</b> économique liégeois et wallon.
Page 3	Elles apportent un autre éclairage sur la question de l'influence réel (...)	Elles apportent un autre éclairage sur la question de l'influence <b>réelle</b> (...)
Page 3	Tout d'abord, l'analyse chronologique des trois	Tout d'abord, l'analyse chronologique des trois phases d' <b>activité</b> de la société.

	phases d'activités de la société.	
Page 4	Un temporel et un géographique.	<b>L'un</b> temporel et <b>l'autre</b> géographique.
Page 5	Ces différentes questions nous permettrons d'aborder la problématique centrale de notre sujet, (...)	Ces différentes questions nous <b>permettront</b> d'aborder la problématique centrale de notre sujet, (...)
Page 7	Au mois de juin 1917, La Société Générale de Belgique conclut un accord avec la Banque Nagelmackers pour la fondation de l'Union Financière et Industrielle Liégeoise (...)	Au mois de juin 1917, <b>la</b> Société Générale de Belgique <b>conclut</b> un accord avec la Banque Nagelmackers pour la fondation de l'Union <b>financière et industrielle liégeoise</b> (...)
Page 7	Présidé par Jadot, le conseil d'administration est composé de personnalités en vue du monde des affaires liégeois.	Présidé par <b>Jean</b> Jadot, le conseil d'administration est composé de personnalités en vue du monde des affaires liégeois.
Page 7	De sa fondation à nos jours, elle a été constamment gérée par des membres de la famille Nagelmackers.	De sa fondation à <b>l'aube des années 1990</b> , elle a été constamment gérée par des membres de la famille Nagelmackers.
Page 7	BUYST E., CASSIERS I., HOUTMAN-DE SMET H., VAN DER WEE H. (DIR.), <i>La Générale de Banque 1822-1997</i> , Bruxelles, Racine, 1997, p. 213.	KURGAN-VAN HENTENRYK G., « La Société Générale de 1850 à 1934 », in BUYST E., CASSIERS I., HOUTMAN-DE SMET H., VAN DER WEE H. (dir.), <i>La Générale de Banque 1822-1997</i> , Bruxelles, Racine, 1997, p. 206.
Page 9	L'activité de collecte de l'épargne est donc combinée à celle d'investissements sur le marché.	L'activité de collecte de l'épargne est donc combinée à celle d'investissements <b>dans les entreprises</b> .
Page 10	2. La Phase Industrielle (1917-	2. La phase industrielle (1917-1973) :

	1973) : U.F.I.L. Outil d'industrialisation de la S.G.B.	U.F.I.L. Outil d'industrialisation de la S.G.B.
Page 10	Son association à des acteurs locaux, tels que le groupe Nagelmackers et la banque de Liège (...)	Son association à des acteurs locaux, tels que le groupe Nagelmackers et la <b>Banque générale</b> de Liège <b>et de Huy</b> (...)
Page 10	L'union financière et industrielle liégeoise est fondée dans un but précis, redresser la région liégeoise après les dégâts occasionnés par l'occupation allemande durant la première guerre mondiale.	L' <b>Union</b> financière et industrielle liégeoise est fondée dans un but précis, redresser la région liégeoise après les dégâts occasionnés par l'occupation allemande durant la <b>Première Guerre</b> mondiale.
Page 10	Les limites de l'action de l'union financière se trouve autour de sa capacité de financement.	Les limites de l'action de l' <b>Union</b> financière se <b>trouvent</b> autour de sa capacité de financement.
Page 11	A côté de ces deuxièmes vagues de financement, nous retrouvons des augmentations de capital plus classique (...)	A côté de ces deuxièmes vagues de financement, nous retrouvons des augmentations de capital plus <b>classiques</b> (...)
Page 11	A l'issue de ces investissements, l'U.F.I.L. a épuisé l'ensemble de sa première capitulation.	A l'issue de ces investissements, l'U.F.I.L. a épuisé l'ensemble de sa première <b>capitalisation</b> .
Page 11 (Note 11)	(...) Comptes rendus des conseils d'administration 1919-1936.	(...) Comptes rendus des conseils <b>d'administrations</b> 1919-1936.
Page 12	Toujours en 1918, le 11 novembre, Laloux est chargé de discuter de la reprise de la F.N. avec les Allemands.	Toujours en 1918, le 11 novembre, <b>G.</b> Laloux est chargé de discuter de la reprise de la F.N. avec les Allemands.

Page 12	Ensuite, elle finalise l'augmentation de capital d'Hoboken en coopération avec la S.G.B.	Ensuite, elle finalise l'augmentation de capital <b>de la Société générale métallurgique d'Hoboken (en abrégé : Métallurgie Hoboken)</b> en coopération avec la S.G.B.
Page 12	l'U.F.I.L. décide aussi d'appeler les 50% non souscrit de la capitalisation initiale.	<b>l'U.F.I.L.</b> décide aussi d'appeler les 50% non <b>souscrits</b> de la capitalisation initiale.
Page 12	En Outre, le 9 janvier 1924, l'union financière (...)	En <b>outre</b> , le 9 janvier 1924, <b>l'Union</b> financière (...)
Page 13	Après l'immédiate après-guerre, les investissements de soutien de l'U.F.I.L. ne se tarissent pas.	Après <b>l'immédiat</b> après-guerre, les investissements de soutien de l'U.F.I.L. ne se tarissent pas.
Page 14	Elle ne procédera à plus aucune intervention économique majeure avant la deuxième guerre mondiale.	Elle ne procédera à plus aucune intervention économique majeure avant la <b>Seconde Guerre</b> mondiale.
Page 14	La deuxième guerre mondiale fait essentiellement office de pause dans l'activité de l'union financière.	La <b>Métallurgie d'Hoboken</b> fait essentiellement office de pause dans l'activité de <b>l'Union</b> financière.
Page 14	L'activité économique de l'union financière et industrielle liégeoise dans la période 1945-1959 est beaucoup plus mesurée que la période suivant la sortie de guerre en 1918.	L'activité économique de <b>l'Union</b> financière et industrielle liégeoise dans la période 1945-1959 est beaucoup plus mesurée que <b>dans</b> la période suivant la sortie de guerre en 1918.
Page 15	Grâce à la Loi du 15 juillet 1959 et à l'opportunité qui lui fut donnée de céder tout ou parties de ses participations	Grâce à la <b>loi</b> du 15 juillet 1959 et à l'opportunité qui lui fut donnée de céder tout ou <b>partie</b> de ses participations (...)

	(...)	
Page 15	(...) celle-ci s'élève à 300 millions dont 37.5 reviendrait à l'union financière.	(...) celle-ci s'élève à 300 millions dont 37.5 <b>reviendraient</b> à l' <b>Union</b> financière.
Page 16	Une foi l'obstacle législatif et financier levé, l'union financière va réinvestir près de 108 millions FB entre 1959 et 1964.	Une <b>fois</b> l'obstacle législatif et financier levé, l' <b>Union</b> financière va réinvestir près de 108 millions FB entre 1959 et 1964.
Page 16	Ainsi, elle participe à la fondation d'Aleurope et à la constitution de General Mediacal Balteau.	Ainsi, elle participe à la fondation d'Aleurope et à la constitution de General <b>Medical</b> Balteau.
Page 16	Celle-ci à lieu dans la foulée, en 1964, le capital passe de 80 millions à 192 millions de FB.	Celle-ci <b>a</b> lieu dans la foulée, en 1964, le capital passe de 80 millions à 192 millions de FB.
Page 19	(...) par le très haut niveau de rémunérations des sociétés actionnaires.	(...) par le très haut niveau de <b>rémunération</b> des sociétés actionnaires.
Page 22	La S.F.L.M. quant à elle génère un bénéfice stable autour de 750.000 FB ces trois dernières années.	La <b>S.F.L.M.</b> quant à elle génère un bénéfice stable autour de 750.000 FB ces trois dernières années.
Page 22	En 1973, l'actionnariat de la SFLM est réparti comme suit (...)	En 1973, l'actionnariat de la <b>S.F.L.M.</b> est réparti comme suit (...)
Page 22	l'U.F.I.L. devient U.F.I.	<b>L'U.F.I.L.</b> devient U.F.I.
Page 22	L'U.F.I. est dotée de moyens financiers nouveaux sous formes d'un prêt convertible de 156 millions souscrit par ses actionnaires et de lignes de	L'U.F.I. est dotée de moyens financiers nouveaux sous <b>forme</b> d'un prêt convertible de 156 millions souscrit par ses actionnaires et de lignes de crédit de 250 <b>millions</b> (...)

	crédit de 250 M (...)	
Pages 22-23	L'absorption en 1973 de la Société Financière Luxembourg- Meuse est censée concentré (...)	L'absorption en 1973 de la Société Financière Luxembourg- Meuse est censée <b>concentrer</b> (...)
Page 23	Et elle doit désormais accompagner le plan de redressement du gouvernement wallon visant à soutenir le tissu industriel via les P.M.E.	Et elle doit désormais accompagner le plan de redressement <b>pour la Wallonie</b> visant à soutenir le tissu industriel via les P.M.E.
Page 23	L'hypothèse de base défendue par la générale (...)	L'hypothèse de base défendue par la <b>Générale</b> (...)
Page 24	La cannibalisation par la Société Générale de Belgique est d'ailleurs aussi pointée du doigt, la générale se réservant (...)	La cannibalisation par la Société Générale de Belgique est d'ailleurs aussi pointée du doigt, la <b>Générale</b> se réservant (...)
Page 25	(...) dont l'un avec le support de consultants extérieurs (Mackinsey) (...)	(...) dont l'un avec le support de consultants extérieurs ( <b>MacKinsey</b> ) (...)
Page 25	Le deuxième choc tarit de manière définitive les revenus de l'union financière.	Le deuxième choc <b>pétrolier</b> tarit de manière définitive les revenus de l' <b>Union</b> financière.
Page 26	Bien entendu, ce manque de fond propres associés à un tarissement (...)	Bien entendu, ce manque de <b>fonds</b> propres associés à un tarissement (...)
Page 26	Ces emprunts sont bien entendus souscris (...)	Ces emprunts sont bien entendus <b>souscrits</b> (...)
Page 27	Mais leur nombre limité (...)	Mais <b>leurs nombres limités</b> (...)
Page 28	Une liste des interventions n'est même pas fournie, nous devons nous contenter d'une	<b>Ajout de la carte à la fin du document.</b>

	carte de la Belgique complétée à la main avec les emplacements des entreprises.	
Page 29	A l'heure de lister les « tentatives multiples de sauvetages » Le vice-président de l'U.F.I. (...)	A l'heure de lister les « tentatives multiples de sauvetages » <b>le</b> vice-président de l'U.F.I. (...)
Page 29	Nous rappelons que l'U.F.I. définit sa mission comme un soutien au plan de soutien et de développement des PME dirigés par la région wallonne.	Nous rappelons que l'U.F.I. définit sa mission comme un soutien au plan de soutien et de développement des PME <b>dirigé</b> par la région wallonne.
Page 30	(...) la société à exercer une influence sur le tissu économique wallon et bruxellois.	(...) la société <b>vouée</b> à exercer une influence sur le tissu économique wallon et bruxellois.
Page 32	(...) il ne s'agit pas du tout du type d'investissement pour laquelle elle est désormais mandatée.	(...) il ne s'agit pas du tout du type d'investissement pour <b>lequel</b> elle est désormais mandatée.
Page 33	Les espoirs d'une vente rapide sont enterrés dès le 14 mai 1986, le consultant MAC (...)	Les espoirs d'une vente rapide sont enterrés dès le 14 mai 1986, le consultant MAC (il n'y a malheureusement pas de précision concernant le nom de ce consultant) (...)
Pages 33-34	La vente suppose d'abord une bonne reprise en main du marché du renouvellement d'installation.	La vente suppose d'abord une bonne reprise en main du marché du renouvellement d'installation <b>de chaudières en Grande-Bretagne.</b>
Page 35	(...) autour de la gestion de la Fabrique Nationale d'Armes de	(...) autour de la gestion de la Fabrique Nationale d'Armes de <b>Guerre.</b>



	guerre.	
Page 35	(...) c'est-à-dire les administrateurs de la période F.N. qui seraient dès lors persuadés de leur capacité à réussir.	(...) c'est-à-dire les administrateurs de la période F.N. qui seraient dès lors persuadés de leur <b>capacité</b> à réussir.
Page 35	(...) de l'entreprise autour de de l'époque de la fusion.	(...) de l'entreprise <b>autour de</b> l'époque de la fusion.
Page 36	(...) mais se faisant elle transforme des manques à gagner auprès de l'union financière (suspension de la perception des intérêts et réalisation des participations moins rentable) (...)	(...) mais se faisant elle transforme des manques à gagner auprès de l' <b>Union</b> financière (suspension de la perception des intérêts et réalisation des participations moins <b>rentables</b> ) (...)
Page 37	En effet, la société d'investissement V.I.V. est spécialisées dans l'apport de capital à risque à des entreprises de petites et moyenne dimension située en région flamande (...)	En effet, la société d'investissement V.I.V. est <b>spécialisée</b> dans l'apport de capital à risque à des entreprises de <b>petite</b> et moyennes dimensions <b>situées</b> en région flamande (...)
Page 38	(...) il s'agit d'un hard reset pour recommencer sur de bases saines même si, comme le souligne le gouverneur (...)	(...) il s'agit d'un hard reset pour recommencer sur <b>des</b> bases saines même si, comme le souligne le <b>gouverneur</b> (...)
Page 39	L'idée de liquidation n'arrivant qu'au conseil d'administration suivant après réunion à la société générale.	L'idée de liquidation n'arrivant qu'au conseil d'administration suivant après réunion à la <b>Société</b> générale.
Page 41	Ce chapitre conclut l'analyse (...)	Ce chapitre <b>conclut</b> l'analyse (...)
Page 42	<i>Evolution du CA, de la</i>	Evolution du CA, de la fondation à

	<i>fondation à l'immédiate après fusion</i>	<b>l'immédiat</b> après-fusion
Page 44	Dans le tableau : Barron Jacques	Dans le tableau : <b>Baron</b> Jacques
Page 44	Après l'étude de l'action directe de l'union financière en tant qu'institution propre, il convient d'aborder les questions que soulèvent (...)	Après l'étude de l'action directe de <b>l'Union</b> financière en tant qu'institution propre, il convient d'aborder les questions que <b>soulève</b> (...)
Page 45	Le conseil d'administration en lui-même n'est reconstituable que jusque 1975 de manière certaine par le biais du recueil financier.	Le conseil d'administration en lui-même n'est reconstituable que jusque 1975 de manière certaine par le biais du <b>Recueil financier</b> .
Page 45	(...) on recense un total 42 personnes mais le nombre de siège varie entre 10 et 20.	(...) on recense un total 42 personnes mais le nombre de <b>sièges</b> varie entre 10 et 20.
Page 45	On recense 4 présidents de la fondation à l'immédiate après fusion.	On recense 4 présidents de la fondation à <b>l'immédiat</b> après fusion.
Page 45	(...) entre un président basé à Bruxelles et un président basé sur Liège.	(...) entre un président basé à Bruxelles et un président basé <b>à</b> Liège.
Page 46	Les rares moment d'instabilité au sein du conseil d'administration représente d'ailleurs des périodes clés de l'évolution de l'union financière (...)	Les rares <b>moments</b> d'instabilité au sein du conseil d'administration <b>représentent</b> d'ailleurs des périodes clés de l'évolution de <b>l'Union</b> financière (...)
Page 47	Ainsi, les réunions préparatoires à la réorientation potentielle de l'U.F.I. après la période crise (...)	Ainsi, les réunions préparatoires à la réorientation potentielle de l'U.F.I. après la période <b>de</b> crise (...)

Page 48	Il est à noter que les mandats de présidences sont exécutés par des hauts mandataires lors de la période faste de l'U.F.I. (...)	Il est à noter que les mandats de <b>présidence</b> sont exécutés par des hauts mandataires lors de la période faste de l'U.F.I. (...)
Page 49	La prise de décision de la S.G.B. peut aussi se manifester dans une entreprise ou la Générale et l'U.F.I. possèdent toutes deux des participations.	La prise de décision de la S.G.B. peut aussi se manifester dans une entreprise <b>où</b> la Générale et l'U.F.I. possèdent toutes deux des participations.
Page 49	(...) cette position n'étant pourtant pas assurées au vu de l'absence de majorité de contrôle de cette entreprise.	(...) cette position n'étant pourtant pas <b>assurée</b> au vu de l'absence de majorité de contrôle de cette entreprise.
Page 49	Elle semble être plus regardante aux opérations puisque ceux-ci montrent leur (...)	Elle semble être plus regardante aux opérations puisque <b>celle-ci montre son</b> (...)
Page 50	Jusqu'à la déclaration de la deuxième guerre mondiale (...)	Jusqu'à la déclaration de la <b>Seconde Guerre</b> mondiale (...)
Page 50	Cette solution est surtout poursuivie dans les premières années de l'union financière par la suite le phénomène devient plus rare.	Cette solution est surtout poursuivie dans les premières années de l' <b>Union financière</b> : <b>par</b> la suite le phénomène devient plus rare.
Page 50	(...) de redéploiement de l'entreprise semblent indiquer la persistance de ce modèle	(...) de redéploiement de l'entreprise <b>semble</b> indiquer la persistance de ce modèle
Pages 50-51	L'organisation interne à L'U.F.I. est beaucoup moins claire et définie pour la période d'après fusion.	L'organisation interne à <b>l'U.F.I.</b> est beaucoup moins claire et définie pour la période d'après fusion.

Page 53	Une autre facette de la prise de contrôle de l'U.F.I.L. est la reprise de participations prises par ses compagnies-mères.	Une autre facette de la prise de contrôle de l'U.F.I.L. est la reprise de participations <b>détenues</b> par ses compagnies-mères.
Page 53	La Société Générale de Belgique a souscrit à l'ensemble et a pris les 160.000 actions.	La Société Générale de Belgique a souscrit à l'ensemble et a pris les <b>16.000</b> actions.
Page 53	On peut par exemple citer l'opération de rétrocessions d'actions Cuivre et Zinc.	On peut par exemple citer l'opération de <b>rétrocession</b> d'actions Cuivre et Zinc.
Page 54	La deuxième voix évoquée dans notre passage de définition n'est pas celle explorée par l'union financière.	La deuxième <b>voie</b> évoquée dans notre passage de définition n'est pas celle explorée par l' <b>Union</b> financière.
Page 54-55	En effet, les banques vont s'inspirer d'une pratique en vigueur pour les entreprises de transport, durant l'avant-première guerre mondiale, et créer des sociétés de portefeuille pour gérer leurs intérêts dans les sociétés industrielles.	En effet, les banques vont s'inspirer d'une pratique en vigueur pour les entreprises de transport, durant l'avant- <b>Première Guerre</b> mondiale, et créer des sociétés de portefeuille pour gérer leurs intérêts dans les sociétés industrielles.
Page 55	Durant, sa première période, L'U.F.I.L. investit, comme son nom l'indique dans la région liégeoise.	Durant, sa première période, l'U.F.I.L. investit, comme son nom l'indique dans la région liégeoise.
Page 55	Les acquisitions de l'union financière se concentre (...)	Les acquisitions de l' <b>Union</b> financière se <b>concentrent</b> (...)
Page 55	L'U.F.I.L. investit dès les premières années de sa vie, dans la F.N., les	L'U.F.I.L. investit dès les premières années de sa vie, dans la F.N., les <b>minerais au côté d'Hoboken (dans la</b>

	charbonnages d'Hoboken, les usines à cuivre et à zinc, la compagnie internationale d'électricité à Liège et la Compagnie Belge des Mines, Minerais et métaux.	<b>Société Générale des Minerais</b> ), les Usines à <b>Cuivre</b> et à <b>Zinc</b> , la compagnie internationale d'électricité à Liège et la Compagnie Belge des Mines, Minerais et métaux.
Page 55	Cette stratégie sectorielle où les différentes cibles d'acquisition peuvent devenir partenaire est une copie de la stratégie développée par la Société Générale de Belgique.	Cette stratégie sectorielle où les différentes cibles d'acquisition peuvent devenir <b>partenaires</b> est une copie de la stratégie développée par la Société Générale de Belgique.
Pages 55-56	Il faut noter que la participation dans la F.N. ne rejoint pas cet objectif, il s'agit d'une action patriotique.	Il faut noter que la participation dans la F.N. ne rejoint pas cet objectif, il s'agit d'une action <b>au vernis</b> patriotique.
Page 56	Toutefois, l'union financière ne participe pas activement à la recherche de fusion potentielle entre des acquisitions, cette activité reste propriété de la S.G.B.	Toutefois, l' <b>Union</b> financière ne participe pas activement à la recherche de fusion potentielle entre des acquisitions, cette activité reste <b>une prérogative</b> de la S.G.B.
Page 57	<i>2. Chaque Banque continuera librement, sans restriction aucune, ses opérations habituelles, seuls ou avec d'autres établissements.</i>	<i>2. Chaque Banque continuera librement, sans restriction aucune, ses opérations habituelles, <b>seule</b> ou avec d'autres établissements.</i>
Page 57	<i>6. Il est entendu, par dérogation aux articles précédents (...)</i>	<i>6. Il est entendu, par dérogation aux articles <b>précédents</b> (...)</i>
Page 59	(...) toute ratifiées et poursuivies par le conseil d'administration.	(...) <b>toutes</b> ratifiées et poursuivies par le conseil d'administration.

Page 59	Le 19 février 1920, Galopin expose l'affaire C.A.V. et convainc le conseil de s'y intéresser à 800.000 francs.	Le 19 février 1920, Galopin expose l'affaire C.A.V. et convainc le conseil de s'y intéresser à <b>hauteur de</b> 800.000 francs.
Page 59	Après un exposé de Galopin, le conseil garanti l'émission et fait procéder à celle-ci via ses banques.	Après un exposé de Galopin, le conseil <b>garantit</b> l'émission et fait procéder à celle-ci via ses banques.
Page 59	Les exemples sont nombreux, nous pourrions citer encore des projets autour des Usines à cuivres et à Zinc (...)	Les exemples sont nombreux, nous pourrions citer encore des projets autour des Usines à <b>Cuivre</b> et à Zinc (...)
Page 59	Le 21 novembre 1933, Galopin propose la vente des 785 actions de la S.A. belge des Etablissement Fernwick, à la société française du même nom.	Le 21 novembre 1933, Galopin propose la vente des 785 actions de la S.A. belge des <b>Établissements Fenwick</b> , à la société française du même nom.
Page 60	De Spirlet mettra un certain nombre d'années avant d'effectuer un travail similaire à celui de Galopin.	<b>de</b> Spirlet mettra un certain nombre d'années avant d'effectuer un travail similaire à celui de Galopin.
Page 60	La S.G.B a dès lors du faire un crédit de 700 millions pour financer cette opération.	La S.G.B a dès lors <b>dû</b> faire un crédit de 700 millions pour financer cette opération.
Page 61	(...) son statut de dominant dans la relation à travers toute ses propositions.	(...) son statut de dominant dans la relation à travers <b>toutes</b> ses propositions.
Page 62	(...) dans le chapitre, Le Tournant P.M.E. (1973-1983) : La réorganisation de l'U.F.I.	(...) dans le chapitre, Le <b>tournant</b> P.M.E. (1973-1983) : <b>la</b> réorganisation de l'U.F.I.
Page 64	La S.G.B. était prête à racheter des actions détenues	La S.G.B. était prête à racheter des actions détenues <b>par</b> Nagelmackers (...)

	Nagelmackers (...)	
Page 66	De même, la fuite de l'actionnariat, aux moyens d'actions plus modeste (...)	De même, la fuite de l'actionnariat, aux moyens d'actions plus <b>modestes</b> (...)
Page 66	En effet, à partir d'une prise de contrôle supérieur à 50%+1, une entreprise peut se voir obligée de tenter une prise de contrôle de l'organisation dans laquelle l'entreprise actionnaire est présente par la commission bancaire.	En effet, à partir d'une prise de contrôle supérieur à 50%+1, une entreprise peut se voir obligée par <b>la Commission bancaire</b> de tenter une prise de contrôle de l'organisation dans laquelle l'entreprise actionnaire <b>est présente</b> .
Page 66	De plus, elle a dans sa possession une proportion du droit de vote suffisant (...)	De plus, elle a dans sa possession une proportion du droit de vote <b>suffisante</b> (...)
Page 67	La faible variance de la participation du groupe Nagelmackers illustre la stabilité de son rôle de participants de deuxième plan dans l'union financière.	La faible <b>variabilité</b> de la participation du groupe Nagelmackers illustre la stabilité de son rôle de <b>participant</b> de deuxième plan dans l' <b>Union</b> financière.
Page 70	A cette crise s'adjoint la gestion de la succession du gouverneur Jadot, il meurt en 1932.	A cette crise s'adjoint la gestion de la succession du gouverneur Jadot, <b>qui</b> meurt en 1932.
Page 70	Finalement, Francqui est nommé gouverneur, en 1932, sous sa direction (...)	Finalement, Francqui est nommé gouverneur, en <b>1932</b> : <b>sous</b> sa direction (...)
Page 71	Parmi celles-ci nous pouvons retrouver des banques telles que la Société générale de Belgique et la Banque de Bruxelles.	Parmi celles-ci nous pouvons retrouver des banques telles que la Société <b>Générale</b> de Belgique et la Banque de Bruxelles.

Page 71	En effet, séparer les différentes activités en deux compagnies différentes aurait demander du temps et du personnel que l'Union Financière et Industrielle liégeoise ne possède pas.	En effet, séparer les différentes activités en deux compagnies différentes aurait <b>demandé</b> du temps et du personnel que l'Union <b>financière et industrielle liégeoise</b> ne possède pas.
Page 71	(...) l'union financière a déjà pu engranger une série de réussite.	(...) l' <b>Union</b> financière a déjà pu engranger une série de <b>réussites</b> .
Page 71	Les conséquences auraient pu être d'autant plus importante que l'U.F.I.L. est précisément (...)	Les conséquences auraient pu être d'autant plus <b>importantes</b> que l'U.F.I.L. est précisément (...)
Page 71	(...) Alexandre Galopin devenant président de l'union financière et gouverneur de la S.G.B.	(...) Alexandre Galopin devenant président de l' <b>Union</b> financière et <b>bientôt</b> gouverneur de la S.G.B.
Page 75	(...) il convient de séparer cette conclusion en une série de période temporelles distinctes.	(...) il convient de <b>scinder</b> cette conclusion en une série de période temporelles distinctes.
Page 75	Dès lors, ses bénéfices indiquent dès lors clairement que cette réussite économique est réciproque.	Dès lors, ses bénéfices <b>indiquent clairement</b> que cette réussite économique est réciproque.
Pages 76-77	Cette deuxième période est tout autant un échec du fait de facteur externe, (...), que du manque de planification et d'engagement de l'union financière.	Cette deuxième période est tout autant un échec du fait de <b>facteurs externes</b> , (...), <b>ou le</b> manque de planification et d'engagement de l' <b>Union</b> financière.
Page 77	Mais, le manque de moyen, dû	Mais, le manque de <b>moyens</b> , dû aux



	aux erreurs du passé, (...)	erreurs du passé, (...)
Page 78	Re capitalisée à hauteur de 2 millions symboles euros (...)	Re capitalisée à hauteur de 2 millions <b>d'euros</b> (...)
Page 78	Les mandataires de la S.G.B. s'opposant de manière fréquente aux proposition liégeoises (...)	Les mandataires de la S.G.B. s'opposant de manière fréquente aux <b>propositions</b> liégeoises (...)
Page 78	(...) de très long mandat et peu de promotion interne.	(...) de très <b>longs mandats</b> et peu de promotion interne.
Page 78	On retrouve en effet plusieurs politiques de participation : Tout d'abord (...)	On retrouve en effet plusieurs politiques de participation : <b>tout</b> d'abord (...)
Page 81	(...) l'Union Financière et Industrielle Liégeoise a impacté le tissus économique liégeois et wallon durant le 20e siècle.	(...) l'Union Financière et Industrielle Liégeoise a impacté le <b>tissu</b> économique liégeois et wallon durant le 20e siècle.
Page 85	VANTHEMSCHE G., « La Banque de 1934 à nos jours », in VAN DER WEE (ed.), La Générale de Banque. 1822-1927, Bruxelles, Racine, 1997, pp. 311-319.	<b>VANT HEMSCHE</b> G., « La Banque de 1934 à nos jours », in VAN DER WEE (ed.), <i>La Générale de Banque. 1822-1927</i> , Bruxelles, Racine, 1997, pp. 311-319.
Page 85	VANTHEMSCHE G., « L'élaboration de l'Arrêté royal sur le contrôle bancaire (1935) », dans Revue belge d'Histoire contemporaine, t. 11, 1980, p. 389-437.	<b>VANT HEMSCHE</b> G., « L'élaboration de l'Arrêté royal sur le contrôle bancaire (1935) », dans Revue belge d'Histoire contemporaine, t. 11, 1980, p. 389-437.

Annexes

Carte des participations de l'U.F.I., page 28

